

Licence Administration Publique

Objectifs

La licence a pour but essentiel d'assurer à des étudiants non juristes une formation diplômante en Administration Publique conçue pour préparer aux carrières administratives le plus souvent accessibles par les concours A de la fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière).

La formation permet d'acquérir les connaissances correspondant aux programmes des concours et les méthodes nécessaires pour réussir les épreuves des concours.

- > Préparer aux concours de la fonction publique française de niveau A.
- > Amener des étudiants non juristes à une formation diplômante d'administration publique les préparant en même temps aux concours administratifs, avec poursuite possible en Master.
- > Préparer tant sur les connaissances de fond que sur la méthodologie (en culture générale, droit public, finances publiques, économie, note de synthèse, exposé-discussion).
- > Préparer des étudiants aux métiers de terrain de la Fonction publique et à l'accès à des emplois contractuels.

Compétences acquises

L'entrée à l'IPAG nécessite d'avoir validé un minimum de 120 crédits.

La réussite aux concours de catégorie A sanctionne un acquis des connaissances et des compétences nécessaires à la réussite aux concours des 3 fonctions publiques : acquis culturels, esprit de synthèse et de critique, capacité à se projeter dans un métier.

Conditions d'accès

Dans la limite des places disponibles, la licence est ouverte :

- > Sur sélection, aux non-juristes (sont exclus les étudiants issus de Droit, Sciences Economiques et AES) titulaires d'un Bac + 2 minimum (avec 120 crédits validés).
- > En VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Poursuite d'études

L'exigence des concours actuels conduit de nombreux étudiants à poursuivre leurs études à l'IPAG de Brest en Master « Administration Publique ».

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle vise principalement les concours administratifs de catégorie A de la Fonction publique, mais offre également la possibilité d'accès à des postes de contractuels dans la Fonction Publique.

Le diplômé peut exercer un emploi de gestion administrative et financière dans la Fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière ou dans des organismes d'intérêt général à but non lucratif.

Infos pratiques

Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) à Brest

Ouvert en stage

Formation accessible en : formation initiale

Durée : 1 an

Contacts

Responsable pédagogique

LE PRAT Youenn

Contact administratif

SECRETARIAT

ipag@univ-brest.fr

Tel. 02 98 01 63 62

Responsable Secrétariat pédagogique

Nathalie LE MIGNON

ipag@univ-brest.fr

Tel. 02 98 01 63 34

Programme

Licence 3ème année

Semestre 5

UE 1 - Actualités des politiques publiques de l'Etat	12h
UE 2 - Droit et institutions publiques	65h
- Droit constitutionnel et Institutions publiques	20h
- Droit administratif	25h
- Droit européen et Institutions européennes	20h
UE 3 - Finances publiques/ Gestion publique	20h
- Finances publiques	10h
- Gestion publique	10h
UE 4 - Economie	36h
- Economie	24h
- Questions économiques	12h
UE 5 - Projet vie professionnelle	40h
- Note de synthèse, cas pratique	10h
- Informatique PIX	
- Anglais	20h
- Oral	10h

Semestre 6

UE 1 - Actualités des politiques publiques de l'Etat	12h
UE 2 - Droit et institutions publiques	90h
- Fonction publique	20h
- Libertés et droits fondamentaux	
- Droit administratif	25h
- Droit de l'Union Européenne	20h
UE 3 - Finances publiques/ Gestion publique	20h
- Finances publiques	10h
- Gestion publique	10h
UE 5 - Projet vie professionnelle	40h
- Note de synthèse, cas pratique	10h
- Informatique PIX	
- Anglais	20h
- Oral	10h
UE 5 - Expérience professionnelle	6h
- Recherche stage, méthodologie du rapport	6h
- Stage	

Dernière mise à jour le 14 janvier 2025